

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 20 NOVEMBRE

## L'avancement dans la cavalerie

Nous n'avons pas encore les éléments nécessaires pour établir la physionomie générale des classements aux différents grades pour l'avancement, ni pour relever les incorrections qui y seraient remarquées, d'autant plus que les classements pour les grades supérieurs et pour certaines catégories d'officiers ne sont pas encore terminés.

Mais les plaintes nombreuses, que nous recevons au sujet du classement des lieutenants de cavalerie, nous fait un devoir de nous occuper de ces officiers qui sont l'avenir de leur arme, et dont les intérêts ne paraissent pas avoir été judicieusement appréciés.

Tout d'abord, nous constaterons que par suite du ralentissement de l'avancement dans la cavalerie et de l'introduction abusive sur le tableau d'un grand nombre d'officiers de ce grade, commise en 1888 par un directeur avide de popularité, le tableau de cette année 1888 n'est pas épuisé ; les tableaux complets de 1889 et 1890 restent encore intacts. Il était donc inutile d'accroître ce malaise, en allongeant cette liste pour un avancement à échéance de plus de deux ans.

Quoi qu'il en soit, et la monture annuelle des candidats devant forcément fonctionner, la Commission de classement s'est trouvée en présence d'environ 250 candidats pour 15 places. Deux places ont été immédiatement données hors tour, selon la loi, aux lauréats de Saumur ; trois places ont été imposées par surcroît, mais illégalement, en faveur des voisins de ces lauréats. Il restait en fait dix places pour les 250 propositions des inspecteurs-généraux.

On devine ce qu'a pu être une semblable opération ! Une vraie tombola. Nous ne pouvons que citer les exemples qui sont parvenus à notre connaissance, pour prouver cette assertion.

1<sup>o</sup> M. le lieutenant X... devait à des titres sérieux un avancement au choix, qui lui avait permis d'être promu au grade de lieutenant en avril 1886 ; en outre, il avait suivi avec succès un cours à Saumur, où il venait d'obtenir le n° 6. La Commission de classement ayant dû restreindre la limite de ses préférences, a rejeté, en bloc, tous les candidats de 1886, de sorte que les lieutenants de 1887, promus seulement à l'ancienneté et retardés sciemment par rapport aux premiers, ont eu la bonne fortune d'être admis sur le tableau et vont escalader, à leur tour, leurs concurrents d'antan.

C'est ce qu'on appelle, par euphémisme, le rajeunissement des cadres, tandis que ce n'est qu'un jeu de montagnes russes, tantôt en haut, tantôt en bas.

2<sup>o</sup> M. le lieutenant Y... a suivi un cours à Saumur, avant ou après ses contemporains d'École, par suite du mode de désignation des lieutenants par arrondissement d'inspection ; les uns perdent alors l'avance qu'ils avaient gagnée précédemment, tandis que les autres rattrappent le retard qu'ils avaient justement subi.

Est-ce encore le rajeunissement ? Il nous

semble que c'est plutôt le nivellement des carrières.

3<sup>o</sup> M. le lieutenant Z... a affronté volontairement les épreuves de Saumur, pour y acquérir une plus-value d'instruction et des titres à l'avancement ; hélas ! s'il n'a pas décroché l'un des cinq premiers numéros, il se trouve exclu de l'avancement au choix, tandis que son camarade de régiment, qui ne s'est pas fourvoyé dans cette galère et est moins ancien que lui, obtient son inscription au tableau.

Il résulte de ces errements que la qualification des lauréats de Saumur observe rigoureusement les numéros du classement, sans aucune condition d'ancienneté, jusqu'au n° 5, et pour l'année courante ; mais à partir du n° 6, les résultats du travail ne comptent plus. Non seulement ces épaves malheureuses du concours sont versées dans le tas, sans aucun avantage, mais elles ne sont même plus admises à concourir, à parité d'ancienneté, avec les propositions communes.

Exemple : Les n° 40 et 41 du 13 janvier et du 17 mai 1887, sont primés par les n° 22, 23 et 35 d'une ancienneté équivalente, mais des cours antérieurs.

Et pour que l'ironie soit plus évidente, on trouve, dans un même régiment, un officier classé avec le n° 35, admis sur le tableau, tandis que le n° 7 du même cours de Saumur est oublié.

Où peut-on trouver dans cette manière de faire une jurisprudence quelconque ? Est-ce là le moyen de faire briguer l'admission à Saumur ?

Il est assurément louable d'encourager le travail en récompensant les résultats, mais il serait difficile d'expliquer pourquoi une somme de travail, qui a valu une prime en 1890, n'a plus cours en 1891, comme certaines denrées qui s'avilissent en vieillissant.

On dit aussi, pour expliquer ces caprices du sort, qu'au nom de considérations d'ordre supérieur, il n'est pas mauvais que le hasard, même aveugle, se charge de faire émerger de la foule quelques personnalités destinées à prendre la tête. Cette théorie, quoique peu équitable, serait peut-être défendable, si le hasard opérait toujours dans le même sens ; mais il n'en est pas ainsi, car on voit, par des exemples tangibles, que le hasard abaisse celui qu'il avait élevé ou inversement.

On ne peut juger ces effets du hasard que sur un ensemble de plusieurs années, et il devient alors manifeste que la sélection, faite par des épreuves du moment, dans un cadre circonscrit de candidats, ne répond ni à la justice, ni à ces mêmes considérations d'ordre supérieur.

Quelque raison que l'on puisse alléguer, il est évident que les règlements, qui produisent les résultats constatés ci-dessus, ont trop vécu, car le mal qu'ils ont fait ne date pas d'aujourd'hui ; il est entré dans une période aiguë et les aveugles volontaires sont les seuls à ne pas s'en apercevoir. Une réforme complète du mode de proposition pour l'envoi à Saumur des lieutenants d'instruction s'impose ; une réglementation nouvelle, fermant l'ère de ce régime du hasard et de l'arbitraire, serait bien digne d'attirer la sollicitude ministérielle.

(Progrès militaire.)

## A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — M. Basly interpelle sur les grèves. Il accuse les Compagnies minières de fomenter des grèves partielles pour ruiner les syndicats ouvriers. Il est temps, dit-il, que la République protège l'ouvrier contre les exploitants. Enfin, M. Basly demande, en vertu de la loi de 1810, de mettre en règle les mines du bassin du Pas-de-Calais.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, répond. Il est assez embarrassé. Il énumère les projets que le gouvernement a présentés pour favoriser les ouvriers.

M. Haynaut, député de Béthune, prend la parole et dit que, si le gouvernement n'y prend garde, dans huit jours tout sera à feu et à sang. Il a reçu, dit-il, de graves nouvelles aujourd'hui. M. Haynaut réclame une enquête parlementaire sur la grève. Il dit que les actions de telle mine, émises à 4,000 fr., dont 300 fr. versés, valent aujourd'hui 28,000 fr. Et les Compagnies ne veulent pas améliorer le sort des ouvriers.

M. Poncheville, député du Pas-de-Calais, administrateur des Compagnies, demande qu'on vote la loi sur les arbitrages.

On fait beaucoup de bruit à l'extrême gauche. M. de Freycinet monte à la tribune. Il déclare que jamais le gouvernement n'interviendra dans la question des salaires.

M. Clémenceau dit que le gouvernement doit intervenir efficacement entre les mineurs et les Compagnies.

M. de Freycinet répond que c'est impossible, que le gouvernement ne peut intervenir que moralement par des conseils.

M. Basly dit que les mineurs acceptent l'arbitrage du gouvernement.

Le président du conseil répète ce qu'il a déjà répondu.

M. de Mun regrette que le gouvernement n'accepte pas la proposition de M. Clémenceau.

M. Sigfried présente un ordre du jour approuvant la réserve du gouvernement. M. Clémenceau en présente un autre réclamant l'intervention officielle.

On vote sur la priorité de l'ordre du jour Clémenceau qui est repoussée par 339 contre 187.

L'ordre du jour de confiance est voté par 354 contre 107.

## INFORMATIONS

Un corollaire à l'article du *Figaro*, à propos du scandaleux usage que la cour de Nîmes a fait de la loi Bérenger.

Tandis que les juges de Nîmes se montraient si indulgents et faisaient bénéficier de la loi Bérenger de véritables voleurs, qui ont détourné chaque jour, pendant une année, des fonds réservés à des travailleurs, les juges de Paris refusaient ce même bénéfice à deux enfants de dix-sept et vingt ans, qui, pour une faute infiniment plus légère, avaient montré le repentir le plus sincère et méritaient toute indulgence.

Nous avons sous les yeux, dit le *Figaro*, une lettre des plus émouvantes adressée par ces deux enfants à leur mère désespérée. Elle témoigne des sentiments de regrets et de remords que la loi Bérenger doit précisément développer.

## ÉCONOMIE COUPABLE

On lit dans l'*Avenir militaire*:

« Pendant que se prépare à grands frais une expédition sérieuse contre le Tonkin et que des demandes de crédit sont déposées au Parlement pour renforcer la garnison d'El-Goleah et prolonger le chemin de fer d'Aïn-Sefra, les Arabes que nous devons combattre s'approvisionnent d'armes et de munitions de guerre, que leur fournit bénévolement notre administration.

» Les journaux d'Algérie nous apprennent, en effet, que l'on vend ostensiblement dans le pays des fusils Chassepot avec leurs cartouches. Ce sont probablement les mêmes armes que, l'an dernier, l'on voyait s'étaler dans tous les bazars de Paris et de la province et dont la vente publique a été, sinon absolument interrompue, du moins quelque peu entravée, grâce aux réclamations de la presse.

» De France, ce dangereux trafic s'est transporté en Afrique, et lors de la prochaine campagne dans le Sud, nos soldats auront affaire à leur ancien chassepot. Est-ce le service de l'artillerie, est-ce l'administration des Domaines qu'il faut accuser ? Nous ne savons au juste, mais toujours est-il qu'un gouvernement quelque peu prévoyant se fût bien gardé de laisser mettre en vente des armes, démodées si l'on veut, mais qui n'en peuvent pas moins, à un moment donné, être retournées contre nos soldats, soit par les communards de l'intérieur, soit par les insurgés de l'Algérie. Tout cela pour faire rentrer quelques milliers de francs dans les caisses du Trésor ! N'est-ce pas une mesure d'économie coupable au premier chef ? »

## En Portugal

Nous recevons de Lisbonne d'intéressants détails sur les visites royales dans les provinces du Nord. Leurs Majestés et le prince Roi ont dû partir mercredi ; ce voyage est, au point de vue politique et économique, de la plus grande importance. C'est la première fois, depuis leur avènement au trône, que les souverains visitent ces provinces.

Lorsque le Conseil municipal de la ville de Porto, la capitale du Nord, est venu prier Leurs Majestés de présider à l'inauguration d'une Exposition industrielle, le Roi a déclaré qu'il se rendrait avec plaisir à cette cérémonie, mais qu'il pria le Conseil municipal d'employer toutes les sommes destinées à ces fêtes ou réceptions fastueuses à créer des prix pour les ouvriers et à secourir les Caisses d'épargne et d'autres institutions charitables. Cette réponse si simple et si touchante a enthousiasmé les habitants de Porto qui ont organisé partout dans la ville des comités pour fêter le séjour de la Famille Royale. Les grands industriels ont prié le Roi et la Reine de visiter les manufactures, l'Association commerciale, d'inaugurer

rer le nouveau siège de la Bourse; des corporations offrent des bals d'honneur et aux deux théâtres de la ville on donnera des représentations de gala. Le programme des fêtes est arrêté et quinze jours suffiront à peine pour assister à toutes les cérémonies qu'on prépare.

Les autres villes du Nord, Braga, Guimaraes, Vianna, ont aussi manifesté le désir de recevoir la Famille Royale. Trois ou quatre jours seront destinés à ces excursions. Leurs Majestés visiteront aussi Coimbre, la ville universitaire.

Porto, 19 novembre.

Le Roi et la Reine sont arrivés à deux heures trente. Ils ont été vivement acclamés. Près de deux cents voitures leur ont fait escorte, remplies de monde, jusqu'à Notre-Dame-de-Lapa, où un *Te Deum* a été chanté. La foule était considérable à la gare et dans les rues. Plusieurs maisons sont pavoisées et décorées de tentures.

## LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro, 19 novembre.

Les insurgés fortifient la ville de Rio-Grando-du-Sul.

Le gouvernement se prépare à envoyer immédiatement un détachement à Desterro, dans la province de Santa-Catarina.

Les affaires prennent une tournure menaçante dans l'Etat de San Polo.

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

### Mettez-vous d'accord, Messieurs!

Un membre du Comice prend à cœur, dans un long article paru hier dans le *Courrier*, de défendre le Comice agricole contre la protestation de MM. Mignon, Vinsonneau et Bourguignon, et aussi contre la révélation faite dans la *Petite Loire* par « un électeur saumurois ».

Le correspondant anonyme aligne des chiffres avec art, et tout triomphant s'écrie : « Que dites-vous de l'éloquence des chiffres ? »

Tout lecteur dira que leur éloquence n'est pas en jeu ; que ces chiffres n'ont point été contestés, et que ce n'est pas là l'objet de la protestation.

Toute défalcation faite des frais d'organisation, restait-il un boni de 22,000 fr. dont le Comice s'est attribué la moitié ?

Voilà ce qui motive la protestation des trois membres de la Commission industrielle.

Que l'idée première d'un concours devant avoir plus d'éclat que les précédents soit venue au Comice agricole seul, personne ne

l'a contesté, pas plus qu'il n'est venu à la pensée de protester en séance contre la proposition de la Commission, arrêtée avant tout appel fait au public. A la première réunion générale à la Mairie, l'honorable président a donné les noms des membres de cette Commission et le public n'a été admis qu'à se partager les quartiers pour recueillir les souscriptions. Pour cela, le concours des conservateurs a été accepté avec empressement. Ce sont les commerçants et les industriels qui ont payé de leur bourse et de leur personne.

Quant à l'imputation que le Comice ferait de cette somme, n'est-ce pas « un électeur saumurois » qui l'a lancée, sans périphrase, dans la *Petite Loire*? Et comme nous avons lieu de croire notre confrère bien placé pour connaître ce qui se dit et pense dans le camp républicain, nous ne pouvions laisser passer une telle appréciation sans la signaler, et, pas plus que notre confrère, nous n'avons pu songer à assimiler les commissaires du Comice aux « Cartouches » et aux « Mandrins ».

Hier, « un des survivants de la Commission » déclarait, dans le même organe, que cette somme prélevée par le Comice lui était nécessaire pour se faire reconnaître comme institution d'utilité publique. Il manquerait même 4,000 fr. Aujourd'hui, un membre du Comice fait connaître que le Comice « distribuera ces fonds en primes aux cultivateurs et horticulteurs ; qu'il organisera, à Saumur même, ces années prochaines, des expositions de viticulture, d'horticulture, et rendra ainsi aux commerçants ce qu'il a pu en recevoir et prouvera qu'il sait et peut faire quelque chose en ce genre ».

Mettez-vous d'accord, Messieurs, et attendons, sinon que l'« électeur de Saumur » nous renseigne, du moins les fêtes brillantes que promet le membre du Comice.

### Les obsèques du général Lacretelle

Les obsèques du regretté général Lacretelle ont été célébrées mercredi au milieu d'un recueillement et d'une émotion contenue qui ont été un magnifique et solennel hommage rendu à la mémoire d'un des plus vaillants serviteurs de la France.

Tous, sur le passage du cortège, s'inclinaient respectueusement devant la dépouille mortelle de ce brillant capitaine dont la légendaire bravoure évoque des souvenirs d'épopée et dont le cœur, ouvert à toutes les générosités, a su secourir tant d'infortunés.

A MOLLIERE

Dès neuf heures, dit le *Petit Courrier*, les amis du général se pressaient en foule dans les salons et venaient présenter leurs hommages et leurs condoléances à M<sup>me</sup> Lacretelle, entourée de sa famille.

Dans la chapelle, le cercueil, sur lequel avaient été déposés l'uniforme et les insignes du général, disparaissait presque sous une jonchée de couronnes et de fleurs. A côté, sur un coussin de velours noir, on remarquait les nombreuses décorations du vaillant soldat. Au-dessus de la porte de la chapelle, de celle du château et autour du corbillard étaient disposés des faisceaux de drapeaux tricolores.

Tout cet appareil funèbre, sous la pâle clarté des cierges, dans la mélancolie d'une brumeuse matinée d'automne, avait un caractère d'indigne tristesse qu'augmentait encore le contraste cruel du deuil d'aujourd'hui avec la familière gaieté des réunions de naguère, dans ce domaine hospitalier où le général aimait à se reposer de ses glorieux travaux.

A dix heures précises, le clergé de Beaucozoué vient faire la levée du corps et le cortège se met en marche vers l'église de la paroisse.

Derrière la croix marchaient les enfants des écoles de la commune ; venaient ensuite une quarantaine de fermiers du général, chacun avec un cierge à la main ; puis six jeunes gens portaient des couronnes, l'une offerte par le Conseil municipal, deux autres par les ouvriers.

Alors apparaissait le char funèbre chargé de magnifiques couronnes en fleurs naturelles et décoré de drapeaux.

Sur le cercueil, on remarquait l'uniforme du général avec ses insignes.

Ses belles décorations, au nombre de neuf, étaient portées sur un coussin, derrière le corbillard, par le maréchal des logis de gendarmerie du Tertre.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général Darroja, ancien commandant du 7<sup>e</sup> corps d'armée ; les colonels Maillard, du 133<sup>e</sup> de ligne, Belbèze, du 1<sup>er</sup> cuirassiers, le lieutenant-colonel de Cléric, du 4<sup>er</sup> cuirassiers ; Berger, député de Saumur, et Boissard, adjoint de Beaucozoué.

Le deuil était conduit par MM. Colonna de Giovellina, chef de bataillon au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine ; Charles Lacretelle, lieutenant de la même arme, gendres d'adoption du général, et le capitaine Duhem, du 116<sup>e</sup> de ligne, son cousin-germain. Puis venaient les autres membres de la famille : M. Garnier, député de la Charente-Inférieure, maire de Royan ; le colonel Poulléau, commandant le 5<sup>e</sup> chasseurs à Rambouillet ; MM. Lacretelle ; M. le capitaine Bois Vielle ; M. Brey ; M. Bruley, ancien magistrat ; M. Charles Bruley, sous-lieutenant au 25<sup>e</sup> dragons ; M. Lefebvre ; MM. des Varennes et Voisin.

M. Gibon, fils adoptif du général, lieutenant aux tirailleurs algériens, en garnison à Djelili, près Constantine, n'avait pu se rendre à la cérémonie.

Remarqué dans le cortège : MM. le général Clapier, ancien chef d'état-major du général Lacretelle ; le général de Négroni ; le colonel Roget, attaché à l'état-major de l'armée, ancien

aide-de-camp, ancien chef d'état-major du général Lacretelle ; le colonel Trimbach, également son ancien chef d'état-major ; le colonel Elias, le commandant Guelle, professeur à l'école militaire de Saint-Cyr ; le capitaine Dautherville ; le capitaine de Sigalas, anciens officiers d'ordonnance du défunt ; M. Fessard, ancien inspecteur des forêts, officier d'ordonnance de réserve du général ; le capitaine Roget, du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine ; le lieutenant Brécard, du 4<sup>e</sup> chasseurs ; le commandant Canton, du 135<sup>e</sup> ; le commandant Gillet, du 77<sup>e</sup> ; le commandant Bonnamy, du 133<sup>e</sup> ; le lieutenant Piltzer ; le lieutenant Massis, etc., etc.

M. le général Cambriels s'était fait excuser.

Reconnu, en outre, MM. Merlet, sénateur, Fairé, L. de Terves, de Maillé, députés, baron Brincard, Max-Richard, docteur Guichard, Boutton, conseiller général ; Segris, de Tarlé, A. de Gennevraye, Brouard, Tessié de la Motte, Morry, directeur du *Petit Courrier*, Hédelin, Daniel Prévost et un groupe de notabilités angevines.

Le Conseil municipal, les deux écoles de Beaucozoué assistaient aux obsèques et avaient envoyé des couronnes.

Une grande partie de la population de Beaucozoué terminait le convoi.

### A L'ÉGLISE DE BEAUCOZOUÉ

Vers 10 heures 1/4, le cortège arrivait devant l'église ornée extérieurement de drapeaux tricolores et tendue de noir à l'intérieur. Elle était trop petite pour contenir l'assistance dont une partie dut rester au dehors.

A cet instant arriva M<sup>gr</sup> l'Evêque, accompagné de M<sup>re</sup> Chesneau, son grand-vicaire, et de son secrétaire particulier, M. l'abbé Urseau.

M<sup>re</sup> Freppel, dont les grandes pensées s'élèvent toujours à la hauteur de son patriotisme, avait voulu rendre ce suprême hommage à la mémoire de celui qui, avant d'être son collègue à la Chambre, versa tant de fois son sang pour la Patrie.

La messe a été célébrée par M. le curé de Beaucozoué.

M<sup>re</sup> l'Evêque a donné l'absoute.

A l'issue de l'office, le cortège s'est dirigé vers la ville. Suivait une longue file de voitures, emmenant la plupart de l'assistance.

### A ANGERS

A l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, sur la route de Nantes, le convoi s'arrêta. C'est là que le clergé de Notre-Dame attendait, sous une pluie battante, l'arrivée du corps. M. le curé bénit le cercueil, puis le cortège reprit sa marche et traversa la ville au milieu de la foule formant haie à droite et à gauche de la voie publique.

On arrive enfin au n° 42 du boulevard de la Mairie, à l'hôtel du général. Le cercueil est descendu du char et déposé en une chapelle ardente disposée dans le vestibule.

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

— Oui, en effet ; elle voulait un mari qui ne la gênât pas dans sa mission spirite. Eh ! bien, mon cher, faut-il vous l'avouer, je suis à ce point fou d'elle, que je donnerais tout au monde pour remplir ce rôle de pis-aller !

— Et que vous feriez encore pour cela toutes les bêtises !

— Je les ferai.

— Alors, c'était bien la peine que Maurice se donnât tant de mal et nous préparât tant d'ennuis, uniquement pour vous arracher à cette femme !

— Sa plaisanterie d'hier m'a guéri du spiritisme ; c'est toujours quelque chose. Quant à me guérir de mon amour, je doute qu'il y parvienne jamais.

— Cela dépend, quand il veut une chose... Mais vous êtes donc de bien vieux amis, pour

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

qu'il s'intéresse tant à vous ?

— Nous nous sommes liés, il y a deux mois à peine.

— C'est étrange. Un brave garçon tout de même, Maurice ! fit Rominsky l'air songeur. Il pousse le rôle de terre-neuve jusqu'au sacrifice, et quelquefois pour des inconnus. Ils ne sont pas communs aujourd'hui, ceux de sa trempe ! Du reste, c'est heureux qu'on en rencontre un ou deux à opposer aux Cardénios, pour la dignité de l'époque.

Rominsky se tut et acheva de boire sa tasse par petites gorgées, réfléchissant peut-être que cette noble existence du journaliste était un peu aussi la condamnation de la sienne.

Les deux jeunes gens restèrent au café jusqu'à dix heures, causant tour à tour des poursuites judiciaires et de M<sup>me</sup> Cardénio.

Lorsqu'il regagna son appartement solitaire de la place Clichy, René s'étonna de ne pas éprouver la tristesse qui chaque soir étreignait son cœur en rentrant. Les sujets d'inquiétude pourtant ne lui manquaient pas : demain, on pouvait l'arrêter ; demain, il retournerait voir Eva, et c'était un grand hasard s'il ne s'engageait pas encore à cause d'elle dans quelque aventure sans issue. Mais toutes les préoccupations

de la vie positive n'étaient rien, comparées à cette épouvante du néant, dont il se sentait délivré. Les enseignements religieux de Maurice avaient enfin pénétré en lui, et par delà les misères du monde, par delà l'irréparable fuite des heures brèves, il percevait un idéal plus haut que l'idéal spirite et plus consolant.

XV

Dans le salon des Cardénios, René très ému va et vient, examinant d'un œil distrait les bibelots semés en apparent désordre sur les tables. On est allé prévenir Eva de sa visite et dans l'anxiété de l'attente, il cherche à préciser la situation et prépare ses phrases de tout à l'heure.

Depuis la soirée de l'avant-veille qui a déterminé l'effondrement de l'Agence, il n'a pas revu la jeune fille et ne sait rien de ses projets. Aussi, une violente émotion lui étroit le cœur, lorsqu'il reconnaît son pas à la porte du salon. Elle entre avec son air habituel de poupée jolie mais dédaigneuse, et de son geste familier lui tend la main. Puis, coupant court tout de suite à ses phrases embarrassées :

— Asseyez-vous, dit-elle, et causons si vous voulez bien. Nous allons reprendre les choses

où nous les avons laissées l'autre soir. J'espère que vous êtes fixé maintenant sur le caractère de monsieur Clavier ; un joli monsieur, votre ami ! Mais, il ne s'agit pas de lui. Vous savez que mon père est à Londres ; je vais le rejoindre dans quatre jours, et nous nous embarquerons pour New-York.

— Avec madame votre mère ?

— Ma mère ne vient pas, fit Eva d'un ton sec.

René devina des scènes de famille qui avaient dû être très violentes. Il demanda :

— Alors, c'est un simple déplacement de votre part, et vous reviendrez bientôt en France ?

Elle répondit nettement :

— Jamais !

Et comme le jeune homme se taisait, bouleversé par cette décision à laquelle depuis deux jours il s'efforçait de ne pas croire, elle reprit d'une voix vibrante de colère :

— Moi, revenir en France ? Ah ! non, par exemple ! Que voulez-vous faire avec des gens comme vos compatriotes ? Vous avez vu, l'autre soir ! Toujours prêts à rire de ce qu'ils ne peuvent pas comprendre. Ce qu'il leur faut ? Des idées médiocres qui aient traîné partout ;

A une heure et demie, les troupes qui doivent rendre les honneurs militaires prennent place devant l'hôtel du général, sous le commandement de M. le colonel Maillard. Elles se composent : un bataillon du 135<sup>e</sup> de ligne : un bataillon de pontonniers, et deux escadrons de cuirassiers. Les troupes présentent les armes et le cortège se met en marche pendant que les clairons font entendre les sonneries réglementaires.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. le général Clapier, le général Mourland, le général Derroja, Berger, député; le colonel Belbèze et Roïnard.

Un adjudant du 135<sup>e</sup> porte les décorations. Une foule d'officiers de toutes armes et de tous grades et dont nous regrettons vivement de n'avoir pu connaître les noms ont accompagné le général Lacroix à sa dernière demeure. Nous avons reconnu M. le général Lourde-Laplace, M. le commandant Riveron, MM. les commandants, capitaine et lieutenant de gendarmerie, etc., etc.

M. le préfet, M. le trésorier-payeur général, M. le secrétaire général de la préfecture sont venus à la maison mortuaire présenter leurs condoléances à M<sup>me</sup> Lacroix.

Il nous est impossible de citer toutes les personnes qui, malgré l'inclémence du temps, ont voulu assister jusqu'au bout à la triste cérémonie. Nous avons reconnu M. le maire d'Angers, M. Bodinier, conseiller général, M. Batereau, ingénieur en chef en retraite, M. le commandant Merlet, M. l'abbé Brossard, aumônier de l'Externat Saint-Maurille, M. l'abbé Prudhomme, M. le Supérieur des Frères de la doctrine chrétienne, etc., etc.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. le général Derroja, l'autre par M. E. Berger, député de Saumur. Nous les reproduisons intégralement demain, car il nous semble qu'il est impossible de rendre en un langage plus élevé, plus digne et plus vrai, l'hommage que mérite l'admirable soldat dont la vie tout entière peut être proposée comme exemple aux jeunes générations.

#### CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Par décision de M. le Directeur général des Contributions indirectes, en date du 17 novembre courant, M. Dagot, commis de sous-direction à Saumur, est nommé commis de cinquième classe à l'administration centrale.

#### LE DÉPART DE LA CLASSE

Un de nos lecteurs, père de famille, lisant dans le *Patriote*, nous signale les dispositions défectueuses qui ont été prises pour le départ de la classe. Nous nous faisons bien volontiers l'écho de ces plaintes, persuadés qu'il suffira de les porter à la connaissance de l'autorité militaire, pour qu'elles ne se renouvellent pas.

et pour les hommes, des jouissances matérielles; pour les femmes, des niaiseries sentimentales. Vous devriez en convenir, vous qui avez au fond l'âme d'un mystique! Regardez vos Ecoles de peinture; est-ce assez plat? Ou ne vous sortira jamais du réalisme. Votre littérature, Florian! Votre philosophie, Voltaire! Il n'y a rien de grandiose à fonder chez vous; vous ne comprenez même pas, comme nous, la poésie des vastes découvertes industrielles; à plus forte raison, tout ce qu'on veut créer dans le domaine de l'âme et des idées nous échappe-t-il! Vous riez du spiritisme, comme vous avez ri de la vapeur et de l'électricité. Non, non, j'en ai assez de votre Europe; d'ailleurs, mon cher, elle a fait son temps. L'Amérique lui succédera, comme elle-même a remplacé l'Asie; c'est aux races neuves que l'avenir appartient. Croyez-moi, venez avec nous; vous n'avez pas assez d'entregent, et vous aimez trop l'idéal, pour réussir dans un pays où l'Art croupit au milieu des petits cénales et du matérialisme mondain. Là-bas, on vous comprendra; car si l'Amérique est la patrie de l'industrie moderne et de la science, elle est aussi le dernier refuge du Rêve et des hautes conceptions métaphysiques.

Ainsi, le rendez-vous était fixé à dix heures du matin. Or, depuis ce moment, jusqu'au départ, il a été formellement interdit aux jeunes conscrits de s'absenter pour aller prendre un peu de nourriture. Ceux qui ont été dirigés sur Tours, n'arrivant dans cette ville qu'à 9 heures 43 du soir, et parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'habitants de la campagne partis de chez eux à sept heures du matin, sont donc restés quinze heures sans manger. Ajoutez à cela qu'il faisait, ce jour-là, un temps exécrable, et que les conscrits ont dû attendre sous une pluie torrentielle. Pour ceux qui venaient d'avoir l'influenza (et il y en avait malheureusement un certain nombre), les conditions de ce départ présentaient certainement un grand danger.

Nous croyons qu'il eût été possible de prendre des dispositions plus heureuses.

#### Théâtre de Saumur

M. David, notre sympathique directeur, qui fait les plus louables efforts pour lutter contre le marasme dans lequel se trouve le théâtre, est parfois mal servi du destin. Ainsi, cette représentation de *Faust*, qui se présentait lundi dernier sous les plus heureux auspices, n'a pas été ce que l'on espérait.

Un public nombreux s'était rendu à l'appel de la direction pour entendre encore ce chef-d'œuvre de Gounod, qui lui rappelait de si agréables souvenirs. A-t-il été pleinement satisfait, ce public? Nous n'osons l'affirmer. Les principaux interprètes ont fléchi sous le poids de rôles qu'on croyait cependant de leur envergure.

La bonne impression que chacun avait gardée de M. Dekeghel après les *Mousquetaires de la Reine* et aussi même après la *Favorite*, s'est effacée avec *Faust*, surtout dans les morceaux de demi-teinte: « Salut, demeure chaste et pure », et le duo qui suit. Seuls, les premier et dernier actes lui ont permis de faire valoir la puissance et l'étendue de sa voix. Quant à M. Bourgeois (Méphistophélès), il lui est imprudent d'aborder un rôle que son faible organe devra éviter quelque temps encore. M. Lafon a donné au personnage de Valentin son véritable caractère dramatique.

Nous n'avons que des éloges à faire du beau sexe — beau, pour le vrai. — M<sup>lle</sup> Willems s'est tirée à la satisfaction de tous de ce rôle écrasant de Marguerite, qu'elle eût mieux chanté encore si la charmante artiste ouvrait un peu plus la bouche.

On ne peut demander plus de grâce et de séduction qu'en a montré M<sup>lle</sup> Sauvaget dans le rôle de Siébel. La jeune artiste a recueilli les plus chauds applaudissements.

Dame Marthe a trouvé dans M<sup>me</sup> Authier une excellente interprète dont la voix est encore très agréable.

Comme nous le disions plus haut, si cette re-

présentation de *Faust* n'a pas été ce qu'elle devait être, il ne faut pas pour cela tenir rigueur à M. David, dont les efforts méritent d'être encouragés. Ainsi, lundi prochain, nous entendrons une nouveauté: *L'Oncle Célestin*. C'est, paraît-il, du vrai opéra-bouffe, de la musique entraînante et facile dont Audran a le secret. M<sup>lle</sup> Sauvaget et M. Vautier tiendront les principaux rôles, escortés de tout le personnel comique de la troupe.

Cette œuvre, qui vient d'avoir plusieurs représentations à Angers, a obtenu un certain succès.

NEMO.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 novembre 1891. Nous assistons à une véritable revanche des haussiers qui reprennent une énergique offensive motivée par la signification que l'on donne de la visite de M. de Giers à Paris. On parle de mesures à concéder avec le groupe qui a émis l'emprunt russe en vue de relever le crédit de la Russie. Les novellistes vont plus loin en affirmant que ce voyage doit opérer un rapprochement entre le gouvernement russe et les hauts barons de la finance juive.

Le 3 0/0 ancien qui était tombé hier à 93.22 remonte à 94.22; le nouveau à 93.20 et le 4 1/2 à 104.20.

Les fonds russes ont les honneurs de la journée: Le Rouble arrive de Berlin à 204 en reprise de 6 points. L'Orient gagne plus d'un point à 59 1/2 et le nouveau deux points à 75 5/4.

L'Extérieure et le Portugais remontent, la première à 63 1/2 et le second à 32 1/8.

La Rente Italienne, partie de 86.50, remonte à 87.45 et reste aux environs de 87 fr.

La reprise devait profiter aussi aux sociétés qui regagnent assez facilement ce qu'elles avaient perdu au cours de la crise. La Banque de Paris remonte à 670; le Crédit Foncier à 4492; le Lyonnais à 760; le Crédit Mobilier à 212; la Société Générale à 480. Le Nouveau Comptoir, après 510, recule à 507.

L'Obligation des Immeubles de France se traite de 380 à 382.

L'Obligation première hypothèque Linarès-Almería a une tendance à la reprise, elle cote 175 après 155.

Les Chemins Economiques se négocient à 394 fr.

#### Rendu à la santé!

Échemiré (Maine-et-Loire), le 25 février 1891. — Vos Pilules suisses m'ont guéri d'une maladie de foie qui me faisait beaucoup souffrir: c'était une diarrhée qui ne finissait jamais. Je suis complètement rétabli. Je vous remercie de vos bonnes Pilules suisses qui m'ont rendu la santé et je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.)

GAUZIEN, facteur.

#### Dernières Nouvelles

Paris, 20 novembre, 12 h. 35 soir.

Le gouvernement vient de désigner une commission arbitrale de cinq membres qui se rendra à Arras pour tenter l'arbitrage entre les mineurs et les Compagnies d'exploitation des mines.

dit-il, et vraiment vous me la devez! Vous ignorez peut-être que je suis impliqué dans les poursuites exercées contre l'Agence, et que demain je puis entrer à Mazas, déshonorer ma famille à cause de vous.

— De moi? fit-elle en se rasseyant; vous voulez dire à cause de vos convictions spiritistes; cette idée que vous souffrez pour la Vérité doit vous soutenir.

Il haussa les épaules et reprit:

— Pas d'équivoque, n'est-ce pas! L'heure des malentendus est passée. Si j'ai pu croire un instant au spiritisme, grâce à Dieu, j'en suis guéri; mais je vous jure ici que cette doctrine n'a guère influé sur mon entrée à l'Agence. Je m'y suis fourvoyé, parce que je vous aimais, parce que j'avais besoin de vous voir et de vous laisser deviner mon amour. Oui, c'est à vous seule que j'ai tout sacrifié et que je sacrifierais tout encore, entendez-vous?

— Excepté le souvenir de votre amie! ricana-t-elle.

— Si, si! ce souvenir lui-même; et je le regrette aujourd'hui, en songeant combien ma pauvre cousine était affectueuse et douce, et combien vous êtes indifférente. Pardonnez-moi de vous parler ainsi; j'ai tant souffert!

De Lens, on informe que la Compagnie de Béthune a rapporté une décision spécifiant que les grévistes ne toucheraient plus de pain de la Société coopérative. HAVAS.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 heures.

Rideau: 8 h. 1/2

Direction: H. DAVID.

LUNDI 23 Novembre 1891

#### L'ONCLE CÉLESTIN

Opérette nouvelle en 3 actes, de MM. Ordonneau et Keroul, musique d'Edmond AUDRAN, l'auteur de la *Mascotte*.

ON COMMENCERA PAR

#### UNE DATE FATALE

Comédie en 1 acte, de Quatrelles.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

#### REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-les-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 crues annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

Pour GODET, propriétaire-gérant.

Eva baissait enfin les yeux sous le regard brûlant d'amour, mais chargé de reproches, du jeune homme. Alors, dans une de ses subites métamorphoses, elle quitta son rôle d'orgueilleuse dominatrice et redevint la petite fille souple et féline où revivait tout entier son père.

(A suivre.)

Demandez à

#### L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

#### L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logé en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

**Tribunal de commerce de Saumur**

MM. les créanciers de la faillite **MONTEL**, chemisier à Saumur, sont invités à se présenter le **lundi 30 novembre**, à 10 heures, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, ou pour passer un contrat d'union.  
(792) *Le Greffier, COLLIN.*

Étude de **M<sup>e</sup> LE BARON**, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
UNE  
**MAISON DE RAPPORT**

Très bien située  
A Saumur, rue de Bordeaux  
D'UN REVENU DE 2,000 fr.  
S'adresser à **M<sup>e</sup> LE BARON**, notaire.

Étude de **M<sup>e</sup> BOURDAIS**, notaire à Gennes.

Le **DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1891**, à 2 heures du soir, au bourg de Gennes, on vendra, aux enchères,  
**Un bon Pressoir.**

Étude de **M<sup>e</sup> LE BARON**, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION

Le **SAMEDI 28 Novembre 1891**, à midi, En l'étude et par le ministère de **M<sup>e</sup> LE BARON**, notaire à Saumur.

**Diverses Créances**

Considérées comme irrécouvrables, Dépendant de la faillite de **M. FRANÇOIS AUDOUIN**, ancien Escompteur à Nueil-sous-Passavant.  
Ces Créances, s'élevant à **80,000 francs**, seront vendues sur la mise à prix de **500 fr.**  
S'adresser, pour prendre communication des dossiers, à **M<sup>e</sup> LE BARON**, notaire à Saumur.

Une **MAISON** de Commerce demande **UN EMPLOYÉ** pouvant s'occuper d'écritures.  
S'adresser au bureau du journal.

**BAINS**

Rue du Marché-Noir, Saumur.

**AVIS**

Pour donner satisfaction aux personnes qui en ont fait la demande, **LES BAINS DE VAPEUR ET MASSAGES** seront donnés les **lundi, mardi, jeudi et samedi** de chaque semaine, au lieu du dimanche.  
Aucune autre modification n'est apportée dans le service de l'établissement, contrairement aux affirmations malveillantes répandues dans le public.

La Directrice de l'établissement,  
**V<sup>e</sup> SALMON-DORGIGNÉ.**

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine 1892

**UNE MAISON**

RUE D'ALSACE, 39

S'adresser à **M<sup>e</sup> LELIÈVRE**, notaire. (731)

**Grande Liquidation**

**MAISON MARTINI**

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

**Articles de Chauffage**

en tous genres et de tous les prix

Tels que: Cuisinières, Poêles de toutes sortes, Calorifères, grands Fourneaux tôle et fonte pour maisons bourgeoises et hôtels. Intérieurs de cheminées de tous les modèles. (750)

**Petits Chiens anglais**

**A VENDRE**

Une belle Jument

pe coupé — dressée — 5 ans

**A VENDRE**

S'adresser à **M. TOURET**, rue d'Orléans, 53. (795)

**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

**SI OUI**  
Employez le **ROYAL WINDSOR**. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR**. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.  
**ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS**  
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez **M. COUTARD**, 2, rue Saint-Jean, **M. MASCHET**, rue Saint-Jean, **M. RENÉ**, rue Saint-Jean, **M. PICHARD**, rue Nationale.

**A VENDRE**

Deux Chiens courants griffons vendéens

**APPARTEMENTS** à Louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

**Magasins de Pianos et de Musique**

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ** Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolff et C  
SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR  
Fournisseur **AUTORISÉ** de l'École de cavalerie

**ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS**  
Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles  
**INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE**  
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

**Épicerie Parisienne**

23, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

**IMBERT ET FILS**

**Fromages Extra**

Camembert (double-crème) . . . 0.60  
Brie (véritable) . . . . . 1/2 kil. 1.40  
Gruyère extra . . . . . 0.90  
— Emmenthal . . . . . 1.20  
Port salut . . . . . 1.50  
Roquefort . . . . . 1.60  
Chester . . . . . 1.90  
Hollande . . . . . 1.20

**Saucissons de Lyon, d'Arles, de Lorraine**  
Choucroute de Strasbourg, 1/2 k. 0.20  
Poitrine fumée . . . . . 1.60  
Jambon désossé, roulé . . . 1.60  
Saucisses fumées de Strasbourg . . . . . 0.15

**Patés de Foie gras truffés**  
de Strasbourg et de Ruffec  
la terrine 1.75, 2.75, 3.75, 5 et 8 fr.

**PATÉS TRUFFÉS, ALOUETTES, BÉCASSES, GRIVES, PERDREAUX ET LIÈVRES**  
la terrine 2.75 et 5 fr.

Baisse de Prix sur les Cafés, Grillé bonne qualité 2.50 le 1/2 kil.



AU  
**PALAIS**  
DES MARCHANDS  
75-77, rue Baudrière, 75-77  
**ANGERS**

Les Grands Magasins du **PALAIS DES MARCHANDS** tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement:  
1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies;

- 2° Que la qualité des meubles est toujours garantie;
- 3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
- 4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
- 5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres,  
Toiles cirées et Linoléum

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**  
BRODERIES

**CAMILLE NOËL-BOUIN**

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

**MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE**

Saumur, 33, rue S<sup>t</sup>-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

**HENRI EICHE**

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation  
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion  
des premières marques, **ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.**,

**A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX**  
LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LÉON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

**SAUMUR**

Saumur, imprimerie de **PAUL GODET.**

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	94 40	Banque de France . . . . .	—	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	390 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	357 50
3 0/0 1891 . . . . .	93 50	Banque d'Escompte . . . . .	400 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	471 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .	23 —
3 0/0 amortissable . . . . .	95 —	Comptoir national d'Escompte . . . . .	520 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	470 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .	23 —
1/2 1883 . . . . .	104 15	Crédit Foncier . . . . .	427 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	463 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .	87 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial . . . . .	—	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	448 —	— obligations à lots . . . . .	599 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	540 50	Crédit Lyonnais . . . . .	765 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	465 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	—
— 1865 4 0/0 . . . . .	524 50	Crédit Mobilier . . . . .	216 25	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	91 —
— 1869 3 0/0 . . . . .	414 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	653 —	— 1889 4 0/0 . . . . .	90 —
— 1871 3 0/0 . . . . .	409 —	Société Générale . . . . .	560 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .	443 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	—
— 1875 4 0/0 . . . . .	518 75	Est . . . . .	1432 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .	449 50	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	—
— 1876 4 0/0 . . . . .	521 —	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1270 —	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	449 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
— 1886 3 0/0 . . . . .	407 75	Midi . . . . .	—	Orléans 3 0/0 r. à 500 . . . . .	443 75	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	435 —
Bons de liquidation . . . . .	515 —			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	—		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de **M. Godet**,  
Hôtel de Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

MAIRE,

1891